

## Les différents contrats de travail



### 1. Les spécificités des différents contrats de travail

- Un **contrat de travail** est une convention (ou accord) par laquelle un salarié s'engage à effectuer un travail pour le compte et sous la direction d'un employeur qui lui verse en contrepartie un salaire.
- Les contrats de travail peuvent être à **durée indéterminée** (CDI), forme normale et générale du contrat qui assure la stabilité d'emploi au salarié, ou à **durée déterminée** (CDD).
- Il existe des contrats de travail spécifiques :
  - le contrat de **travail temporaire** ;
  - le contrat de **professionnalisation** ;
  - le contrat d'**apprentissage**.
- Certaines mentions doivent y figurer **obligatoirement** :
  - le nom et l'adresse de l'entreprise ;
  - le nom et l'adresse du salarié ;
  - l'objet du contrat ;
  - la date d'embauche ;
  - la date éventuelle de fin de contrat ;
  - la désignation de l'emploi ;
  - la durée de la période d'essai ;
  - le montant de la rémunération ;
  - la date de versement du salaire ;
  - le lieu et les horaires de travail.

### 2. Les droits et les obligations dans un contrat de travail

Ce contrat entraîne des droits et des obligations de la part des deux parties.

#### • Le salarié :

Obligations	Droits
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Respecter le matériel mis à disposition pour travailler.</li> <li>– Respecter le règlement intérieur.</li> <li>– Faire son travail conformément aux instructions données.</li> <li>– Observer les horaires de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Percevoir un salaire correspondant au travail effectué.</li> </ul>

#### • L'employeur :

Obligations	Droits
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à ce que le salarié travaille dans des conditions de sécurité conformes à la législation.</li> <li>– Respecter les dispositions législatives en vigueur (Code du travail, convention collective).</li> <li>– Respecter tous les éléments du contrat (qualification, lieu de travail...).</li> <li>– Verser le salaire correspondant au travail effectué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sanctionner un salarié qui a commis une faute.</li> </ul>